



Composé et imprimé par  
**SNUipp du Finistère**  
Prad ar Rouz  
71 Av Jacques Le Viol  
29000 QUIMPER  
☎ 02 98 53 76 77  
06 37 19 84 35  
<http://29.snuipp.fr>  
e-mail : [snu29@snuipp.fr](mailto:snu29@snuipp.fr)  
Directrice : Sabrina Manuel  
CPPAP 0320 S 07227

# SNUipp infos

## 29

**Enseignement Laïque du Finistère**

Supplément Retraités N° 2 au N° 6  
Le 9 mai 2017

**Sommaire** : p1 : édito, agenda ; p2 : sortie « jeux bretons » en pays bigouden ; p3 : où va la MGEN ?  
p4 : suite p 3, AG de la FGR.

## SI EN MAI,

## FAIS CE QU'IL TE PLAIT...

Déposé le  
10/05/2017

**SNUipp29  
INFOS**  
71 av J. Le Viol  
29000  
QUIMPER

**IL ME PLAIT** qu'on ait évité une gouvernance d'extrême droite, ne nous trompons pas le FN est un parti antidémocratique, fascisant, raciste, xénophobe.

Partout en Europe ou dans le monde, là où la droite extrême arrive au pouvoir, prospère une caste de millionnaires démagogues. Avec elle les forces progressives sont pourchassées. Avec elle la liberté d'expression, celle de la presse, la liberté d'association, de création, la liberté syndicale régressent voire sont interdites.

**IL M'ÊT PLU** de voir une gouvernance qui respecte les propositions des syndicats, supprime la loi travail actuelle, mette l'éducation, son école publique et la formation comme priorité. De voir une gouvernance qui permette à des nombreux enfants de partir en vacances, qui agisse pour une meilleure vie sociale, culturelle, permettant de répondre aux besoins et intérêts des chercheurs d'emplois, des salariés et des retraités, dans un mieux vivre ensemble et par conséquent être un antidote à la peste brune qui gangrène notre société.

**UNE NOUVELLE GOUVERNANCE** se dessine, avec en juin des législatives aux résultats incertains, porteuse de graves reculs : suppression de 120 000 postes dans les services publics déjà dégradés, libération du travail accentuant la précarisation, dans l'éducation nationale, remise en cause du statut par le recrutement par les chefs d'établissements ou la suppression de tout cadre national ....

**MAIS SI EN MAI, FAIS CE QU'IL TE PLAIT**, les mois qui suivent verront le SNUipp, la FSU continuer à mener notre syndicalisme de proposition et d'action.. La section « retraité-e-s » du SNUipp sera aussi, solidaire et active pour des jours heureux et pour d'heureuses journées à partager.

**Patrick Quélaudren**

Agenda :

Mercredi 17 mai : sortie en presqu'île de Crozon

Jeudi 18 mai : AG de la SFR

Lundi 22 mai : AG de la FGR

Jeudi 22 juin : sortie « jeux bretons » en pays bigouden

# Sortie jeux bretons en pays bigouden

Organisé par Guy Barré et Patrick Quélaudren  
Jeudi 22 juin 2017

Rendez-vous à la maison des jeux bretons à St Jean Trolimon à 9 h45

Matin : présentation des jeux et expérimentation (participation 3 €)

Repas à St Jean Trolimon au « Vent d'Ouest »

apéro

entrée : crudités et charcuterie

jambon à l'os, petits légumes, frites

dessert

prix 13,50 € environ, vin compris

L'après- midi : balade en baie d'Audierne

Inscriptions avant le 15 juin auprès de

Guy Barré Tel 06 83 53 88 32 ou [maryse.guy.barre@wanadoo.fr](mailto:maryse.guy.barre@wanadoo.fr)

Ce bulletin et des photos de nos sorties sont visibles sur  
le site du SNUipp départemental

## Mutualité : ou va la MGEN ?

La trajectoire de la MGEN est révélatrice de la restructuration silencieuse des assurances maladie en cours depuis 20 ans. Avec d'autres mutuelles de fonctionnaires, comme la MGPTF, la MGEN a été l'acteur historique du ralliement, dans les années 1960, du mouvement mutualiste à la Sécurité Sociale.

Dans les deux premiers tiers du XXe siècle, la Mutualité avait combattu farouchement les premiers projets d'assurances sociales obligatoires, souvent avec succès, au nom de la prévoyance et de la liberté individuelle.

Malgré le Yalta trouvé en 1945 entre la Sécurité Sociale et les mutuelles, qui prennent en charge le ticket modérateur, la Mutualité ne désarme pas : elle parviendra à faire abroger par une loi, votée en 1947 au nom de la défense des intérêts de la Mutualité (sic), l'article 39 des ordonnances de 1945 instituant la Sécurité Sociale et prévoyant la possibilité pour la Sécurité Sociale de jouer le rôle de complémentaire santé. Pour autant, les relations vont peu à peu s'apaiser. La loi Morice, votée cette même année 1947, autorise les mutuelles de fonctionnaires à gérer à la fois le régime de base et le régime complémentaire. Cette imbrication des deux piliers, adossée à une tarification en fonction des revenus, sera décisive dans la construction de la popularité de la MGEN dans le monde enseignant.

Cependant, la stratégie de la MGEN en matière de défense de la Sécurité Sociale va progressivement s'infléchir à mesure que le marché de la complémentaire santé prend son essor et s'institutionnalise à partir des années 1990 et 2000. La Fédération nationale des mutuelles de France (FNMF) choisit, à la charnière des années 1980 et 1990, de jouer le jeu de la concurrence avec les compagnies d'assurance, en se plaçant de son propre chef sous les directives assurances européennes. La boîte de Pandore de la banalisation assurantielle des pratiques mutualistes est ouverte.

Les mutuelles doivent affronter la concurrence de plus en plus agressive des assureurs, lesquels, à rebours des espoirs initiaux des responsables mutualistes, taillent des croupières aux mutuelles. La grande transformation en cours prend plusieurs visages : concentration-fusions tous azimuts, recul des pratiques de tarification solidaire en fonction des revenus au profit de la tarification selon l'âge et les charges de famille, segmentation des contrats, etc.

La MGEN est, comme les autres mutuelles, prise dans cette grande transformation qui l'éloigne de plus en plus de la Sécurité Sociale pour la faire dériver vers les pratiques des assureurs et des bancassurances.

Première mutuelle de fonctionnaires, représentant un chiffre d'affaires de 2,3 milliards d'euros pour 3,5 millions adhérents en 2015, désormais second opérateur mutualiste du marché de la santé, la MGEN s'est engagée résolument dans la concentration. Elle fonde, en 2015, le groupe Istya et tente, depuis, de se rapprocher d'Harmonie Mutuelle, autre grand groupe mutualiste issu de cette dynamique de fusion.

En raison de sa position dominante dans le monde mutualiste, mais aussi certainement en raison de son image solidaire historique, la MGEN fournit de nombreux cadres à la FNMF.

M. Fabrice Henry, ancien président de l'Union nationale des organismes complémentaires d'assurance maladie (UNOCAM) rassemblant mutuelles, instituts de prévoyance et assureurs est issu de ses rangs.

M. Thierry Beaudet quitte la présidence de la MGEN pour occuper celle de la FNMF en 2016.

La MGEN donne donc le ton. En 2015, peu avant sa prise de fonction à la FNMF, M. Beaudet annonce la couleur: dans une interview donnée au quotidien Les Echos, il déclare que la Mutualité est appelée à être le centre de gravité de la protection sociale du XXIème siècle, renouant ainsi avec les propos de rivalité à l'égard de la Sécu de ses prédécesseurs de la première moitié du XXème siècle.

Dans le même temps, les pratiques de la MGEN se banalisent sans complexe. La tarification à l'âge se substitue à la tarification solidaire, suscitant bien du ressentiment chez les enseignants retraités qui voient le montant de leurs primes augmenter. En outre, la MGEN cherche à diversifier ses activités : diversification du portefeuille d'activités, d'abord, en investissant par exemple le courtage de la rénovation énergétique au profit d'opérateurs privés ou encore les relations avec le secteur immobilier. C'est le produit « Izigloo » dont le lancement a beaucoup heurté les plus anciens du monde enseignant qui voient là un symbole de la dérive commerciale de leur mutuelle à laquelle ils étaient si attachés.

Internationalisation ensuite : la MGEN cherche à prendre pied sur le marché de la santé chinois tandis qu'elle décide de fermer son centre de dépistage du cancer du sein, rue de Vaugirard à Paris...

Le cas de la MGEN est un formidable raccourci de la trajectoire mutualiste : après avoir œuvré, à la fin des années 1950 et 1960, à sceller l'alliance entre la Sécu et le monde mutualiste, la MGEN est désormais le maître d'œuvre de la banalisation assurantielle de la Mutualité, à laquelle elle fournit ses cadres dirigeants. Elle voit désormais son avenir plutôt du côté de la concurrence avec les assureurs et les bancassurances que du côté de la défense de la solidarité et de l'égalité en santé. Fin de la Sécu des profs, bienvenue à l'assureur MGEN !

mercredi 22 février 2017 -

Par André Grimaldi et Frédéric Pierru pour le bulletin FSU de la Vienne.

## **Section Fédérale des Retraités FSU du Finistère**

### **INVITATION**

à l'assemblée générale

**jeudi 18 mai 2017**

**à la FSU, 71 avenue Jacques Le Viol à Quimper  
de 10h à 12h30, accueil à partir de 9h30**

#### Ordre du jour :

Situation générale, bilan d'activités, discussion

Bilan questionnaires : réflexion sur l'action

La FSU au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)

Echange autour de notre protection sociale

Syndicalisation

Questions diverses

Possibilité de repas en commun : inscriptions : [fsu.cdca@orange.fr](mailto:fsu.cdca@orange.fr)

ou tel. 07 87 29 00 07